

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE

Département
DE L'AUDE

Séance du vingt sept juin deux mille cinq
Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, M. Gérard CRIBAILLET, Mme Françoise DUBOURDIEU, MM. Bernard GEA, Aimé LAFFON, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusés : MM. Didier CODORNIOU, Robert DEJEAN, Gilbert PLA.

N°B-59/2005

OBJET : RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAU USEES ET RENOUVELLEMENT
DU RESEAU D'EAU POTABLE - RUE PABLO PICASSO A COURSAN :
AVENANT N° 1

Monsieur le Rapporteur expose :

Lors de sa réunion du 4 octobre 2004, le bureau communautaire avait attribué au groupement d'entreprises CATHAR/AMEC SPIE, le marché lancé par la C.A.N. pour le raccordement au réseau d'eau usée et le renouvellement du réseau d'eau potable rue Pablo Picasso à Coursan. Le montant d'investissement s'élevait à 106 150 € H.T.

Cependant, des modifications techniques ont été rendues nécessaires par les spécificités du chantier, notamment au titre de la nature du sol en place, des conditions de pose du poste de refoulement des eaux usées et en dernier lieu au titre d'ajustement du quantitatif initial, en matière de nombre de branchement, de regard de visite, de profondeur des regards et du linéaire de raccordement pour ligne EDF.

Aussi, il convient de passer un avenant pour prendre en compte ces modifications. Il en résulte une augmentation de la masse des travaux de 29 925.50 € H.T.

Le montant initial du marché passe de 106 150,00 € H.T à 136 075,50 € H.T soit une augmentation de 28.19 %.

Je vous propose :

- d'approuver l'avenant n° 1 au marché passé avec le groupement d'entreprises CATHAR/AMEC SPIE pour le raccordement au réseau d'eaux usées et le renouvellement du réseau d'eau potable rue Pablo Picasso à Coursan,
- d'imputer les dépenses correspondantes aux chapitres prévus à cet effet aux budgets annexes de l'eau et de l'assainissement de la C.A.N.,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document de type administratif, technique ou financier se rapportant à ce dossier et en particulier les marchés à intervenir avec cette société.

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus
Copie certifiée conforme.

Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa réception
en Sous-Préfecture

le :
et de sa publication
le :

Le Président,

Michel MOYNIER.

